

bonjour!

Paraît 6 à 8 fois par an

Un lien dynamique entre l'administration communale et la population yverdonnoise de 1 à 105 ans!

juin 2010

n° 42

Le parc du castrum : du rêve à la réalité

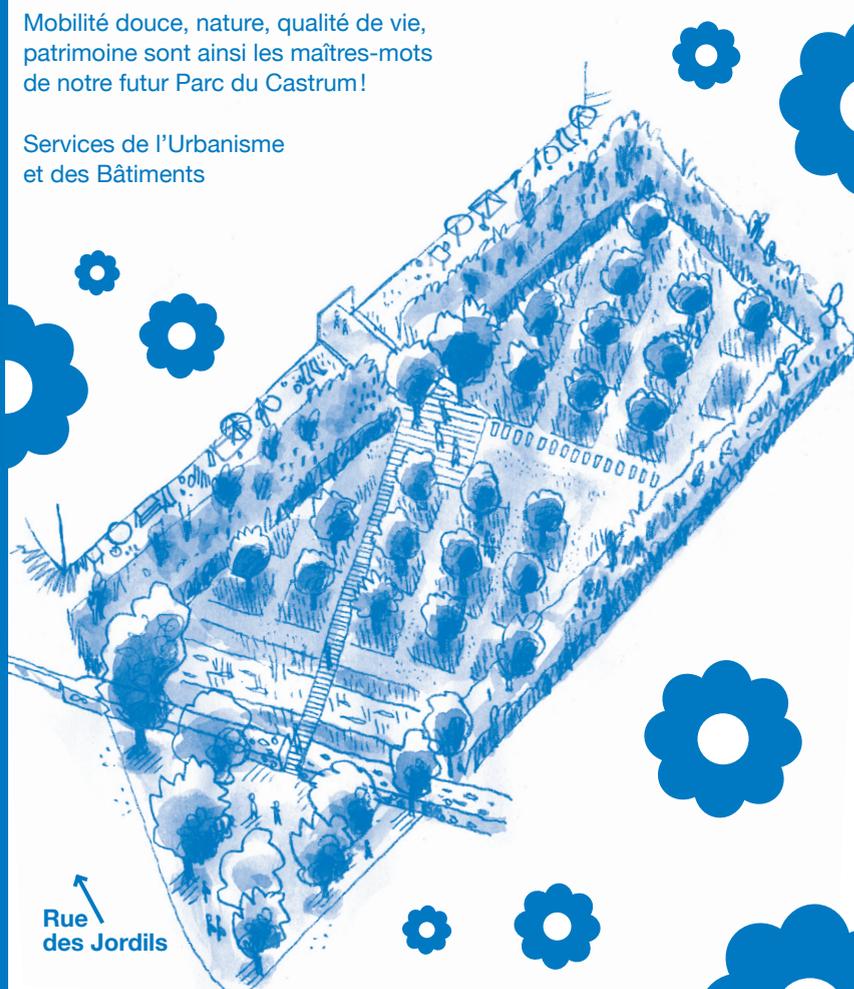
Ca y est, c'est fait! Le Conseil communal a autorisé la Municipalité à acquérir environ 8'000 m² du Parc Piguet. Cette décision permettra de créer un véritable poumon vert à disposition de la population au centre ville et met un terme à plus de 4 ans de procédure judiciaire avec le promoteur du futur bâtiment de la rue du Valentin.

Ce futur Parc du Castrum, d'une surface totale de 5 ha, permettra de relier la rue du Valentin à la rue du Midi, en traversant une succession d'espaces invitant à la détente, à la connaissance de l'histoire et au recueillement. Ce projet vise, par sa simplicité et sa cohérence, à offrir aux yverdonnois une mise en valeur de leur patrimoine d'importance nationale. Autre objectif visé, favoriser le développement durable d'une nature en ville, propice au maintien de la biodiversité là où elle se trouve. Ces thématiques, directement liées à la qualité de vie, sont devenues aujourd'hui primordiales en termes d'attractivité pour notre agglomération.

L'avant-projet du Parc Piguet, première étape de ce nouvel aménagement urbain, fera prochainement l'objet d'une enquête publique. Vous pourrez ainsi vous prononcer sur les propositions de la Municipalité qui, rappelons-le, sont le fruit d'une intense négociation entre le promoteur et la Ville.

Mobilité douce, nature, qualité de vie, patrimoine sont ainsi les maîtres-mots de notre futur Parc du Castrum!

Services de l'Urbanisme et des Bâtiments



Editorial

Parmi les domaines prioritaires qu'entend développer la Municipalité, celui de l'intégration sociale est très important. Il faut en effet veiller à ce que chacun trouve sa place au sein de notre ville. Ainsi, les projets réalisés pour et par les jeunes ont pris un rythme soutenu, comme vous pourrez encore une fois le découvrir dans ce numéro. J'attire en particulier votre attention sur le film «Roman d'ados», qui sortira prochainement dans les salles yverdonnoises. Il s'agit d'une œuvre extraordinaire, travail de longue haleine (sept ans!) où l'on suit le destin de plusieurs adolescents de notre ville. A voir absolument!

Notre ville en plein développement accueille nombre de nouveaux habitants. Plusieurs constructions sont en cours ou en projet. Nous devons veiller à ce que tout nouvel arrivant trouve à se loger selon ses besoins et ses possibilités financières. On constate toutefois que la majorité des logements sont vendus en PPE, et que les loyers sont très clairement à la hausse. Consciente de ce problème, la Municipalité a récemment mis en place l'Aide individuelle au logement (AIL). Elle étudie également les possibilités de participer à la construction de logements à loyers contrôlés, ce qui permettra d'élargir l'offre et d'assurer la mixité sociale dans les quartiers. Un préavis exposant les objectifs de la Municipalité dans ce domaine sera prochainement soumis au Conseil communal.

Ces mesures, parmi de nombreuses autres, visent à permettre à chacun de se sentir à l'aise à Yverdon-les-Bains!

*Votre Syndic
Daniel von Siebenthal*

Dans ce numéro :

Intégration : Les Jardins d'Appartenance page 2

Les conseils éclairés du Service des Energies page 3

Partenariat des Jardins de la ville avec la Fondation de Verdeil page 4

Action 72 heures : Yverdon-les-Bains et la Suisse se mobilisent ! page 5

Réaménagement du bâtiment de l'Ancienne Poste page 6

Le mois de juin – synonyme de «A vélo au boulot!» page 7

Table rondes rés'eau Urban-Training, nouvelle activité physique! page 8

Atelier Jardinage d'appartenances

A Yverdon-les-Bains, il y a deux expériences de jardin communautaire: Les Jardins du Cœur et les ateliers Jardinage d'Appartenances. Selon Monsieur Jean-Pierre Masclat, jardinier et animateur à Appartenances, ce sont des expériences exceptionnelles et rarissimes en Suisse Romande... La production de ces jardins va en priorité à la communauté, ce qui est d'ailleurs le point commun des deux jardins yverdonnois.



Par contre, aux Jardins du Cœur, même si le mode de culture est respectueux de l'environnement, l'objectif premier est la production. Tandis qu'à l'atelier Jardinage d'Appartenances, le premier objectif est de créer des liens entre femmes migrantes, et de leur permettre de retrouver ou de maintenir leur rapport à la terre.

Certaines participantes inscrites à cet atelier bénéficient d'un suivi thérapeutique.

M. Masclat raconte: «Le rapport à la terre, c'est arriver à la toucher et à la gratter, peu importe si c'est pour un oignon ou une carotte». Pour ces femmes, c'est le retour à leurs propres racines. Quelques unes sont d'origine paysanne et parfois elles évoquent des souvenirs de jardinage avec leurs parents au pays. A Yverdon-les-Bains, elles vivent dans un appartement et au printemps elles ont une vraie ferveur à retrouver ces ateliers de jardinage. Depuis trois ans, il y a un noyau de 5 à 6 femmes qui continuent d'une année à l'autre et une dizaine de nouvelles jardinières qui s'y intéressent chaque année.

Le plantage «Les Maréchants» se trouve à 3 kilomètres du centre ville et toutes les participantes viennent à pied, quelque soit leur âge ou leur mobilité. Pour certaines personnes, cela demande une réelle volonté et un effort important.

Les dates prévues pour les ateliers peuvent varier selon la météo, ce qui nécessite une bonne communication dans le fonctionnement.

Le travail se fait par l'approche au jardinage: démontrer des gestes, apprendre à utiliser les outils car à la main on n'arrache pas bien les racines. Les femmes ont leur technique et connaissent toutes le métier. Cependant, elles découvrent les légumes d'ici et leur culture. Elles parlent facilement entre elles de leurs expériences réciproques. La notion des saisons est aussi importante car ici elles sont différentes.

On cultive aussi des légumes de leur pays lorsqu'elles amènent des graines (de la menthe et de la courge marocaine ou des petits pois du Pérou). Elles sont très heureuses de montrer leurs produits.

Quelques récoltes servent à confectionner des plats dans le cadre de l'animation d'Appartenances des rencontres communautaires.

Pour conclure, M. Masclat relate qu'après le travail, autour d'une boisson, le moment d'échange et de convivialité est aussi très important. «Nous abordons parfois des sujets tels que l'environnement pour une meilleure sensibilisation à ce thème.»

Dans ce jardin, on plante aussi des fleurs et un accent est mis sur les plantes aromatiques. En effet, il est important pour elles de repartir toujours avec quelque chose de «leur jardin». Lorsqu'il n'y a pas de légume, quelques fleurs ou quelques feuilles pour une tisane feront l'affaire...



Horaire:
Mardi matin dès 9h30 ou
Vendredi après-midi dès 13h30

Jardin des Maréchants à Yverdon-les-Bains
Animation Jean-Pierre Masclat
Renseignements: 024 425 06 65



Cet atelier jardinage s'inscrit dans le cadre des activités de rencontres d'Appartenances. Les autres animations sont: rencontres de femmes, repas communautaires, initiation aux mouvements, atelier d'expression pour enfants et atelier mère-enfants. Si une de ces activités vous intéresse, prenez contact avec le secrétariat au 024 425 06 65 ou par courriel cpm-yverdon@appartenances.ch



Portrait de l'Intégration

Dans le cadre de la Commission Consultative Suisselmmigrés (CCSI), nous vous proposons une série de portraits. Aujourd'hui, nous allons faire plus ample connaissance avec Appartenances et une de ses animations: l'atelier de jardinage. La mission des espaces sociaux d'Appartenances offre un accueil personnalisé aux migrants et aux migrantes et à leurs enfants, en situation de précarité sociale, économique, psychique ou physique. Les équipes de professionnels mettent en œuvre des activités de rencontre et d'accompagnement. Ces espaces encouragent l'autonomie et la construction de liens sociaux et favorisent l'intégration.

PS: Ces pages sont aussi ouvertes pour que vous racontiez une histoire ou votre parcours.
Contactez Katja Blanc au 024 557 20 44 ou par mail à kbl@yvb.ch

Pour tout contact et renseignement, vous pouvez atteindre notre coordinatrice: Mme Cligneux au 024 423 69 69 ou par e-mail à reajy@yvb.ch. Votre inscription sera prise en compte et insérée dans notre liste d'attente.

Services des Affaires Sociales



Rentrée d'août 2010 Inscription de votre enfant dans les garderies

Le Réseau d'Accueil de jour d'Yverdon-les-Bains et environs (RéAjy) informe tous les parents intéressés qu'il reste encore quelques places d'accueil dans les garderies du réseau. Toutes les places pour les bébés jusqu'à l'âge de 18 mois sont déjà prises. Les places disponibles concernent les enfants âgés de 18 mois à l'âge d'entrée à l'école enfantine.

Les conseils éclairés du Service des Energies

Et la lumière fut!

Dans un ménage la consommation électrique des réfrigérateurs et congélateurs représente environ 20% de la facture annuelle. Avec des appareils économiques en énergie, classe A+ et A++, cette consommation peut être facilement réduite de moitié, ce qui sur la durée de vie de l'appareil compense la plus value payée lors de l'achat.

Comme pour tout appareil, il ne faut pas seulement tenir compte de sa consommation d'énergie pour participer à la protection de l'environnement, mais également de l'énergie grise, c'est-à-dire de celle utilisée pour la fabrication et l'élimination de l'objet concerné.

Ainsi, pour un congélateur ou réfrigérateur, en service depuis 4 ans, ne le remplacer que s'il tombe en panne et que le coût de la réparation est supérieur à 50% de son prix d'achat. S'il a 6 ans de fonctionnement si le coût de réparation est supérieur à 30% de son prix d'achat, et pour un appareil de 8 ans si cette proportion est supérieure à 15% de son prix d'achat. Consommez intelligemment, achetez au bon moment le bon appareil!

Service des Energies

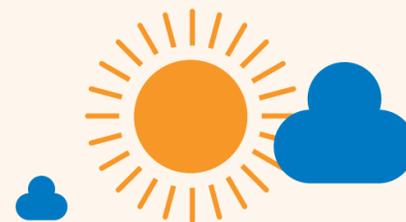
Parc éolien du Mollendruz: les mesures complémentaires de vitesses de vent commencent

La société Energie Naturelle Mollendruz SA, issue d'un partenariat entre la ville d'Yverdon-les-Bains, les communes de La Praz, Mont-La-Ville, Juriens, Vaulion et la ville de Zürich, planifie un parc éolien de 12 turbines entre le col du Mollendruz et Chalet Dernier pour une production d'énergie estimée à 50 GWh. Le Service des Energies d'Yverdon-les-Bains envisage d'utiliser une partie de cette énergie produite pour approvisionner les ménages de la ville et diversifier son offre actuelle en électricité.

Le parc en développement, situé sur les premières hauteurs du Jura, bénéficie de très bonnes conditions de vent qui ont été confirmées par des mesures ultrasoniques en 2007. Afin de valider ces mesures initiales sur une durée plus longue, deux mâts de mesures de vitesse de vent de 80 m sont sur le point d'être installés à Pré de Joux et à Chalet Dernier sur les communes de Mont-La-Ville et La Praz respectivement. Equipés de 4 anémomètres à coupelles chacun, ils permettront de mesurer pendant un an la distribution des vitesses de vent ainsi que la turbulence du vent sur le site afin de dimensionner les éoliennes en conséquence. A l'issue de ces mesures, le modèle d'éolienne sera sélectionné et le permis de construire du parc sera finalisé. La mise en exploitation du parc est prévue pour fin 2012.

Service des Energies

Fonds pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables



Suite à la décision du Conseil communal de prélever une taxe environnementale de 0,6 cts/kWh sur l'électricité, la commune d'Yverdon-les-Bains dispose d'un fonds spécialement affecté pour soutenir le développement durable d'une part et l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables d'autre part. En 2009, plusieurs actions ont été entreprises. Pour 2010, le programme de financement n'est pas encore arrêté. Il est ouvert à toute proposition des habitants ou entreprises d'Yverdon-les-Bains.

La taxe environnementale sur l'électricité permet de financer deux fonds. Le premier est géré par l'Agenda 21 de la Commune et permet notamment les subventions pour la mobilité douce et les transports publics que Bonjour a présenté dans plusieurs éditions précédentes. Le deuxième vise à encourager l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Il est géré par une commission comprenant des délégués de chaque parti politique représenté au conseil communal, des représentants des services communaux, des écoles professionnelles d'Yverdon (CPNV et HEIG-VD), de la SIC et de l'Association pour le développement des énergies renouvelables (ADER).

Pour 2009, le fonds des énergies a permis la construction de la centrale solaire du collège du Cheminet, la pose d'une mini-éolienne sur le toit du bâtiment du quai de Nogent 5, ainsi que le subventionnement de panneaux solaires thermiques pour les ménages et entreprises qui en faisaient la demande, plus de 150 m². Le fonds a également soutenu un projet de création d'hydrogène à partir de panneaux solaires de la HEIG-VD, la recherche sur la réfrigération magnétique sans gaz polluant de cette même école et celui du trike solaire du CPNV. Outre les aides à des projets de recherche qui sont difficilement chiffrables, le fonds a donc permis une économie estimée de 15'900 litres de mazout, représentant un peu de moins de 40 tonnes de CO₂ en moins dans l'atmosphère. Les centrales construites devraient produire annuellement 33'500 kWh d'énergie renouvelable.

Si l'année 2009 est terminée, les projets pour 2010 ne sont pas encore arrêtés. La commission des énergies attend donc avec intérêt tout projet conforme aux buts du fonds communal. Elle privilégiera les projets innovants et proposant des solutions concrètes.

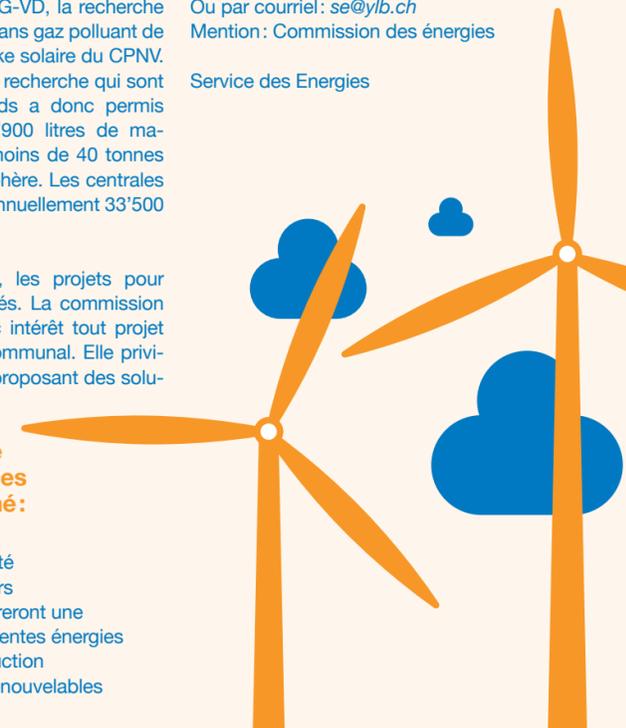
Le fonds pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables est destiné:

- à la sensibilisation de l'efficacité énergétique auprès des écoliers
- au soutien de projets qui assureront une utilisation rationnelle des différentes énergies
- au soutien de projets de production d'énergie à partir d'énergies renouvelables

Faites-nous parvenir vos projets:

Commission des énergies
Service des Energies
Ancien Stand
Case postale
1401 Yverdon-les-Bains
Ou par courriel: se@yvb.ch
Mention: Commission des énergies

Service des Energies





Partenariat des Jardins de la ville avec la Fondation de Verdeil



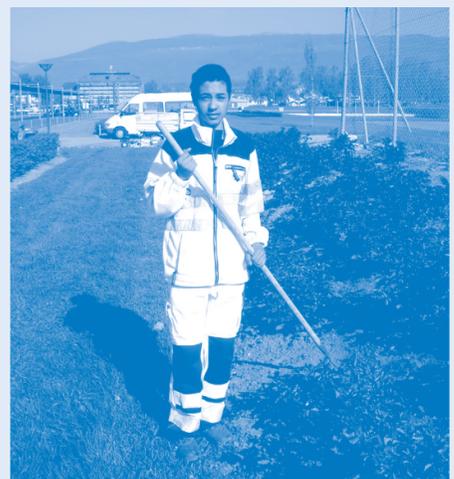
La Fondation de Verdeil travaille pour les espaces verts




Connaissez-vous la fondation de Verdeil et sa structure TEM ?

La fondation de Verdeil est une fondation privée, d'utilité publique, mandatée par le SESAF (Service de l'Enseignement Spécialisé et de l'Appui à la Formation). La 1^{re} classe-atelier s'est ouverte en 1958, la fondation compte désormais 15 structures réparties dans le canton de Vaud et qui offrent un accompagnement pluridisciplinaire, lorsque les capacités d'apprentissage ou de scolarisation d'un enfant, comme d'un adolescent, posent des problèmes concrets.

Située à la rue des Jordils, l'école de formation TEM (Transition Ecole-Métier) accueille actuellement 63 élèves.



Mathieu occupé au désherbage de talus

Pour permettre à ces adolescents de se familiariser avec le monde professionnel, l'école TEM propose divers ateliers intégrés dans des entreprises de la région.

Depuis 2005, un atelier Espaces Verts a été mis sur pied en collaboration avec les Jardins de la ville, sous la responsabilité de M. Gilbert Bossy. Cinq élèves participent à cet atelier qui se renouvelle tous les 6 mois. Tous les mercredis matin, de manière autonome et sous la supervision de leur responsable, M. Potterat, ils s'occupent, en général, de travaux de nettoyage, mais également des fleurs, des places de jeux et de la taille de petites haies. Ils ont également appris à utiliser des moyens mécanisés, comme la tondeuse ou divers engins d'entretien.



Alexandra et Cinthia initiées à la tondeuse par M. Potterat

Vous avez peut-être déjà croisé ces jeunes, portant fièrement les couleurs jaune et bleu du service des jardins, dans les parcs des Rives du Lac, des 4 Marronniers, d'Entremonts, des Cygnes ou encore dans le parc de Bullet.

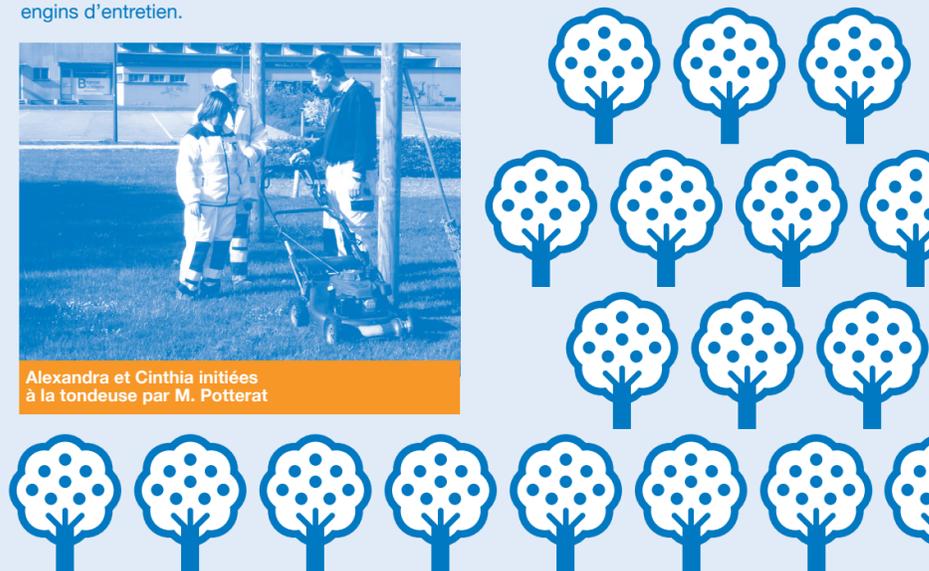
Mais qu'est-ce qui attirent ces adolescents à choisir cet atelier de jardinage? A en croire Alexandra, Cinthia, Gentrif, Florian et Mathieu, le travail à l'extérieur est leur première motivation, tout en sachant que comme pour les jardiniers de la ville, ils devront travailler dehors par tous les temps et cela ne leur pose aucun problème. Ils apprécient la collaboration avec les jardins de ville et ils aiment effectuer des travaux qui les rapprochent de la nature.

Du côté des espaces verts de la ville, nous trouvons que l'intégration de ces jeunes est importante et ces derniers nous le rendent bien, car après leur passage dans un parc ou une place de jeux, il s'y dégage un aspect « entretenu », ce qui est aussi apprécié du public.

Service des Travaux et de l'Environnement



Florian occupé au désherbage de talus



Action 72 heures: Yverdon-les-Bains et la Suisse se mobilisent!



Après une première expérience en 2005, le Conseil Suisse des Activités de jeunesse (CSAJ) relance l'Action 72 heures. La manifestation se déroulera dans toute la Suisse du 9 au 12 septembre 2010. Pendant 3 jours, en 72 heures exactement, des enfants et des jeunes, réunis en groupes, mettent en œuvre des projets simultanément dans toute la Suisse afin de rendre visible et de valoriser l'engagement social et le travail bénévole des jeunes.

Dans ce but, des «chefs de groupe», des jeunes entre 18 et 25 ans, sont invités à proposer une idée d'utilité publique qu'ils pourront mettre sur pied, que ce soit dans le domaine de l'environnement, de la culture ou du social. Le délai est fixé à 30 juin.

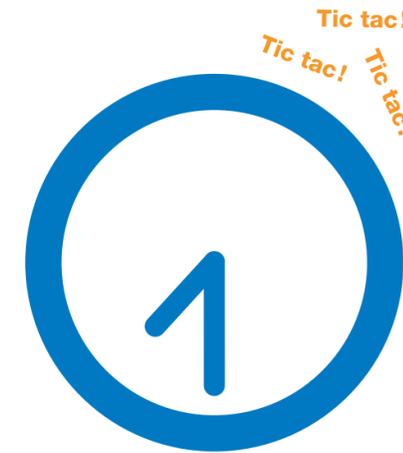
Dans le canton de Vaud, une variété de groupes sont d'ores et déjà inscrits. Parmi ceux-ci, on compte de nombreux groupes scouts, des centres de loisirs des associations de jeunes comme l'association Areriroru et le Conseil des jeunes d'Yverdon. Les projets concrets qui seront menés pendant l'action sont actuellement en préparation au sein de ces groupes. La radio Couleur 3 est un partenaire officiel de l'Action et sillonnera la Suisse romande pour relayer les appels d'aides des jeunes qui réaliseront les projets.

Pour promouvoir dans la région cette manifestation destinée en particulier aux enfants et aux jeunes, un groupe de coordination pour le canton de Vaud a été formé en janvier 2010. Il réunit les personnes suivantes: le secrétaire général du Groupe des liaisons des activités de jeunesse du canton de Vaud (GLAJ-Vaud), le secrétaire général de l'association Areriroru, la déléguée à la jeunesse de la ville d'Yverdon, un responsable des scouts vaudois, le président du Groupement vaudois des jeunes sapeurs-pompiers, le vice-président de la Fédération vaudoise des jeunes campagnardes, une responsable de l'association Bloomplanet, un responsable de la ligue pour la lecture de la Bible, le directeur du centre d'animation de la commune de Renens et une coordinatrice des actions jeunesse de la LICRA.

Le groupe de coordination régionale mène une série d'actions pour faire connaître le projet auprès des jeunes du canton de Vaud. Différents réseaux sont mobilisés pour faire connaître le projet aux jeunes et pour les encourager à former un groupe en vue d'une action en septembre 2010. En collaboration avec les autres cantons, une page Facebook romande intitulée «Action 72 heures» a été créée sur laquelle se trouve par exemple une «boîte à idées» de projets.

Le groupe de coordination régionale fonctionne également comme soutien pour les responsables des différents projets annoncés. L'Action 72 heures offre donc la possibilité aux jeunes de faire parler leur créativité dans un esprit de rencontre et d'entraide. D'autres informations sont disponibles sur le site internet www.72heures.ch

Service Education et Jeunesse



Romans d'Ados

Romans d'Ados de Béatrice Bakhti est un documentaire exceptionnel à voir en avant-première le 2 juin 2010 au Cinéma Capitole. La réalisatrice a en effet suivi sept jeunes dès l'âge de douze ans jusqu'à leur 18^e anniversaire et les héros du film viennent tous de la même ville: Yverdon-les-Bains.

Béatrice Bakhti les a filmés pendant 7 ans pour savoir qui sont vraiment ces adolescents d'Yverdon-les-Bains, que font-ils? Quels sont leurs rêves, leurs révoltes? Comment voient-ils leur avenir? Quelle société voudraient-ils construire? Dans quelle Suisse aimeraient-ils vivre? Ce documentaire en quatre parties est une immersion sans précédent dans l'univers d'ordinaire secret de l'adolescence. Avec une

spontanéité rare, Aurélie, Jordann, Mélanie, Thys, Rachel, Xavier et Virginie nous ouvrent les portes de leurs réflexions, de leurs joies et de leurs peines, de leurs espoirs et désespoirs. A travers eux, tout comme leurs parents, cette série offre un portrait de la famille contemporaine désemparée et fragilisée, mais aussi d'une société en perte de repères. Une ouverture souvent drôle, parfois cruelle, mais toujours juste et sincère sur ces années cruciales.

Dès le 2 juin, on pourra voir les 2 premiers épisodes: 1. La Fin de l'innocence, 2 La Crise et, à partir du 16 juin les 2 derniers: 3 Les Illusions perdues, 4 Adultes, mais pas trop.

www.romansdados.com



Aurélie Jordann Mélanie Rachel Thys Virginie Xavier

Facebook au service de la jeunesse

Pour pouvoir communiquer de manière directe, rapide et permettre une interaction auprès des jeunes d'Yverdon, la déléguée à la jeunesse a créé son profil sur Facebook!

Pour toucher le plus grand nombre de jeunes, l'utilisation des nouveaux outils d'information et de communication d'internet s'est révélée évidente. Le choix de la plate forme de réseau social Facebook a été choisie pour son succès auprès des jeunes de 13 à 25 ans, tous milieux et toutes formations ou professions confondus.

Le profil Facebook «Déléguée jeunesse Yverdon» a été activé fin 2009. Il permet d'entrer en contact direct avec plus d'un millier de jeunes et de diffuser régulièrement des informations liées aux activités, projets et manifestations concernant les jeunes (Conseil des jeunes d'Yverdon, relai des organismes de jeunesse et des informations culturelles jeunes, l'Action 72heures, etc...).

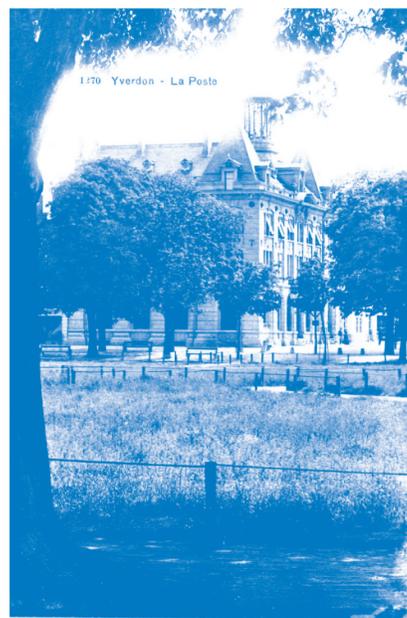
Pour marquer son 1400^e «ami» la déléguée jeunesse en association avec velopass sàrl, offre 1400 minutes (23h30!) de vélo en libre service à Dilan Almeida, élève de l'établissement secondaire Léon-Michaud.

Déléguée jeunesse yverdon <http://www.facebook.com/iloveyverdon>

Service Education et Jeunesse



Réaménagement du bâtiment l'Ancienne Poste



Le bâtiment de l'Ancienne Poste 4 imaginé par l'architecte lausannois Charles Borgeaud et construit dans les années 1896 à 1898 était conçu pour abriter l'Hôtel des Postes et Télégraphes. Aujourd'hui, après des transformations intérieures successives, le bâtiment est occupé par la bibliothèque publique et la bibliothèque enfantine «La Broquine». Le bâtiment a été également occupé, au deuxième étage notamment, par la clinique dentaire scolaire et des cabinets dentaires privés. Ces locaux seront transformés dans les prochains mois, en bureaux administratifs. Un projet de «Maison du Livre» devrait permettre une réaffectation complète du bâtiment d'ici à cinq ans.

Sécurisation des façades :

L'état de détérioration des façades du bâtiment de l'Ancienne Poste est suivi depuis plusieurs années par une entreprise de spécialistes des pierres de taille. Jusqu'à l'année passée, la situation était acceptable, un petit assainissement des parties de molasse dégradées, effectué lors de contrôles réguliers, permettait de garantir la sécurité des abords du bâtiment. L'hiver 2008-2009 particulièrement rigoureux a accéléré la détérioration des façades en molasse, à un tel point, que des mesures ponctuelles de sécurisation ne suffisaient plus à garantir la sécurité des passants. Le Service de l'Urbanisme et des Bâtiments a donc pris les mesures qui s'imposaient en faisant monter des échafaudages de sécurité que l'on peut encore voir actuellement.

Rénovation des façades et de la toiture :

Selon les relevés de l'état des façades les travaux sur les pierres de taille consistent à nettoyer par sablage le socle en calcaire du Jura et pour les parties en molasse certaines pierres sont à remplacer, d'autres sont à ravailler (retaille des surfaces) ou à rhabiller (refaire la surface), les moins altérées ne seront que nettoyées (rabotage, brossage). Les travaux concernent tout le socle du bâtiment ainsi que l'ensemble des façades en molasse. Les façades donnant sur l'arrière-cour sont en maçonnerie crépie et sont en bon état, un rhabillage de certains des encadrements de fenêtre en pierre et leur peinture devra cependant être effectué. La partie de façade borgne avec crépi visible de la place piétonne sera repeinte avec la couleur d'origine, probablement couleur molasse, à confirmer avec les sondages prévus pour les Monuments Historiques.

La toiture est actuellement constituée d'ardoise en Eternit à des degrés divers de détérioration, les ferblanteries composées pour certaines parties de cuivre et d'autres de tôle sont fortement endommagées par endroit, notamment sur les lucarnes en molasse, les chéneaux et divers raccords. La toiture est «froide», il n'y a pas d'isolation dans les combles.

Le cuivre sur les parties supérieures des façades en molasse (corniches, lucarnes, etc...) devra être démonté et remplacé afin d'effectuer les travaux sur les pierres de taille. Les ardoises actuelles devant être démontées en beaucoup d'endroits pour la réfection de la

ferblanterie, la couverture sera changée complètement avec des ardoises naturelles nouvelles et le remplacement des ferblanteries actuelles par le matériau d'origine, le zinc-titane. Des documents trouvés aux archives communales confirment que ces matériaux ont été utilisés lors de la construction du bâtiment. Les œils-de-bœuf seront également refaçonnés et remis aux emplacements d'époque de la toiture. La tourelle de communication téléphonique visible sur les photos du bâtiment à son origine ne sera pas reconstruite.

Le mariage du zinc-titane de couleur gris clair (gris moyen avec la patine du temps) et des ardoises naturelles gris anthracite sera en parfait accord avec les façades en molasse et sera à n'en pas douter de toute beauté comme était le bâtiment à son origine en 1898.

La charpente est en bon état, quelques pièces devront cependant être changées. Un traitement de celle-ci contre les parasites xylophages est prévu ainsi qu'un nettoyage de la poutraison par brossage. La toiture sera également isolée.

L'éclairage de la façade donnant sur la place de l'Ancienne Poste est également prévu, ce qui mettra en valeur le bâtiment la nuit et apportera encore une plus-value à la place piétonne qui est grandement appréciée des citoyens yverdonnois et des visiteurs occasionnels de la Ville.

Services de l'Urbanisme et des Bâtiments

Bientôt! Une nouvelle voiture Mobility à Yverdon-les-Bains!

Attendue depuis longtemps par les abonnés Mobility yverdonnois, une voiture Mobility supplémentaire arrivera bientôt dans notre ville!

Qu'est-ce que c'est, Mobility?

Mobility CarSharing est une société, basée à Lucerne, qui propose de l'auto-partage organisé: à l'aide d'une carte d'abonné, vous pouvez réserver une voiture Mobility puis l'utiliser selon vos besoins. 2000 voitures Mobility sont déjà disponibles dans toute la Suisse et vous permettent de combiner différents moyens de transport de manière intelligente: en cas de besoin, vous avez une voiture à disposition. Par ailleurs, sont compris dans le prix de l'abonnement et des tarifs Mobility: l'entretien, l'assurance, l'essence, les réparations ou encore la vignette.

Un bon choix!

En regard de la problématique actuelle de la voiture individuelle, Mobility peut être un bon choix, et par ailleurs économe, pour l'utilisation d'une voiture quand c'est vraiment indispensable pour vous.

Actuellement, cinq voitures Mobility sont à votre disposition à la gare d'Yverdon-les-Bains (parking derrière l'Office du Tourisme). Dès la mi-juin, une sixième voiture Mobility sera placée sur le parking derrière l'Hôtel de Ville. Elle sera accessible à toute personne abonnée à Mobility.

Bons de subventions

Jusqu'au 17 juin encore (dans la limite des bons disponibles), l'Agenda 21 propose des bons de subvention pour l'achat à prix réduit d'un abonnement Mobility CarSharing (uniquement pour personnes privées et uniquement pour de nouveaux abonnés):

- Abonnement à l'essai de 4 mois:** Fr. 35.- (au lieu de Fr. 70.-)
- Abonnement annuel pour détenteurs d'un AG ou d'un 1/2-tarif CFF:** Fr. 100.- (au lieu de Fr. 190.-)
- Abonnement annuel (sans AG ou 1/2-tarif CFF):** Fr. 190.- (au lieu de Fr. 290.-)

Pour plus de renseignements: www.yverdon-les-bains.ch/agenda21 ou au 024 423 60 20

Agenda 21

Le mois de juin, synonyme de «A vélo au boulot!»



Une nouvelle édition de «A vélo au boulot» a commencé le premier juin: durant un mois, il s'agit de venir à vélo au travail et, pour les équipes yverdonnoises, de participer à un concours photos!

C'est bon pour l'environnement, la santé et la bonne humeur!

Pour la quatrième année consécutive, l'administration communale participe à l'action «A vélo au boulot» menée par Pro Velo Suisse. Le but: inciter les employés à venir à vélo au travail. Inscrits par équipe de quatre, les participants à «A vélo au boulot» pourront également combiner le vélo avec les transports publics. Un membre par équipe peut remplacer le vélo par la marche à pied, les rollers, la trottinette, etc. Il s'agit donc avant tout de se déplacer par sa propre force musculaire.

10 entreprises locales se lancent le défi

En 2010, comme déjà en 2009, les entreprises yverdonnoises participant à «A vélo au boulot» se mettent ensemble pour créer une dynamique locale. Cette année, il s'agit de pas moins de 10 entreprises (7 en 2009): ACTA Conseils, l'ADNV, le Centre Thermal, le CPNV, le site d'Yverdon des eHnv, flexcell, La Poste Suisse, SCHOTT Suisse SA, TRAVYS ainsi que l'administration communale de la Ville d'Yverdon-les-Bains.

«Avec le vélo, notre entreprise rayonne!»

Après une première édition en 2009, les équipes «A vélo au boulot» yverdonnoises ont à nouveau l'occasion de soumettre une photo à un concours photos. Le thème en 2010: «Avec le vélo, notre entreprise rayonne!» - Nous comptons sur la créativité des cyclo-travailleurs yverdonnois!

Combien de tours du monde et combien de CO² en moins?

En 2009, un peu plus de 260 participants ont ainsi réussi à faire la moitié d'un tour du monde, en additionnant les kilomètres qu'ils ont parcouru (à vélo, à pied, etc...) dans le cadre de cette action. Et en 2010, jusqu'où iront-ils? Et combien de CO² sera ainsi économisé?

Bien visible

Et comment reconnaît-on un participant à «A vélo au boulot»? En 2010 en tout cas, cela devra être simple pour vous de reconnaître l'un ou l'autre: une plaque de cadre clairement identifiable vous l'indiquera!

Et vous, cela vous tente? Au plaisir de vous croiser à vélo!

Agenda 21



Derniers bons de subvention «mobilité durable» pour vous!



Vite, c'est par là!

Distribués encore jusqu'au 17 juin 2010 (dans la limite des bons disponibles), les bons du «Bouquet de subventions printanières 2010» vous permettent de contribuer à une mobilité durable.

Ils vous permettent de vous acheter, à prix réduit, des:

- Vélos électriques
- Vélos pliables
- Vélos classiques
- Abonnements de parcours de CarPostal
- Abonnements demi-tarifés
- Cours Eco-Drive
- Abonnements Mobility CarSharing (bons encore disponibles fin mai 2010)

Chaque yverdonnois-e peut profiter au maximum d'un bon de subvention (et max. 1 bon de chaque type de subvention par ménage).

Pour vous procurer un bon, vous pouvez:

- appeler le 024 423 60 20 (Agenda 21) ou
- remplir et envoyer à l'Agenda 21 un fichier de demande de subvention téléchargeable sur www.yverdon-les-bains.ch/agenda21 ou
- passer au guichet du Service de l'Urbanisme et des Bâtiments (2e étage de l'Hôtel de Ville).

Plus d'informations:

www.yverdon-les-bains.ch ou Agenda 21: 024 423 60 20

Nouvelle activité physique «santé», gratuite à Yverdon-les-Bains



Le Service des Sports de la ville d'Yverdon-les-Bains organise, en collaboration avec Urban-Training, des cours pour retrouver le plaisir de bouger.

Une nouvelle activité sportive au centre de votre ville. Voici un nouveau concept innovant et moderne au cœur de la ville d'Yverdon-les-Bains:

Urban-Training

Encadré par des coaches professionnels, l'Urban-Training propose un parcours sportif en ville et dans ses magnifiques parcs.

L'Urban-Training pour qui? Pour toutes les personnes désireuses de bouger, de tonifier leur silhouette ou de retrouver le plaisir du sport. Ceci gratuitement grâce à nos partenaires. L'Urban-Training est un parcours de santé d'une heure utilisant le mo-

bilier urbain pour faire des exercices de gym en plein air, dans une ambiance dynamique et ludique. Le but est avant tout de sortir du cadre fermé d'une salle de gym traditionnelle pour faire du sport. Ces cours sont encadrés par des professionnels en fitness et en nutrition, afin de donner des conseils adaptés aux personnes souffrants par exemple de mal de dos ou d'une alimentation déséquilibrée.

Comment ça marche? Sur le site [urban-training.ch](http://www.urban-training.ch) se trouve le lieu et la date de chaque rencontre. Toute personne de 18 ans révolus et en bonne santé est invitée à remplir, sur le site, une fiche d'inscription obligatoire pour pouvoir participer. Elle sera ensuite invitée à s'inscrire chaque semaine pour la séance de la semaine suivante.

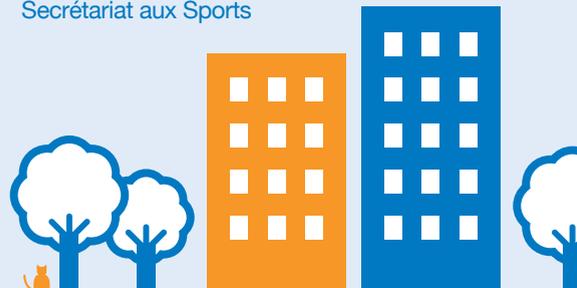
Lors du rendez-vous, elle se rend sur place en tenue de sport, munie d'un linge et d'une boisson. Ces cours auront lieu les jeudis de 18h à 19h.

Date du premier cours: jeudi 10 juin 2010

Pour connaître le lieu du rendez-vous, il est impératif de passer par le site internet www.urban-training.ch sur lequel vous devez vous inscrire.

Chaque participant trouvera un moment de plaisir dans ce concept sport, gratuit et de plus excellent pour la santé. Alors à vos baskets, rejoignez-nous pour le fun!

Secrétariat aux Sports



Tables rondes rés'eau

3 tables rondes

Mercredi 16 juin à 18h30

«Successions d'artistes, gestion des œuvres, fonds d'atelier»

Que deviennent les œuvres des artistes, les fonds d'ateliers, fondations, successions, héritages? La gestion des œuvres est une véritable préoccupation, non seulement pour les artistes, mais également pour leurs familles, leurs dépositaires, ainsi que pour les responsables de notre patrimoine et héritage culturels.

Mercredi 23 juin à 18h30

«Collectionneurs et collections à démocratiser»

Constituer sa collection passionnément et autrement! Conserver, gérer une collection privée ou publique.

Mercredi 30 juin à 18h30

«Eau d'ici et eau delà... l'eau est la vie»

Comment l'eau est-elle gérée, exploitée et protégée dans nos régions? Pour vous permettre d'en connaître un peu plus sur ce domaine passionnant et répondre à vos questions, nous avons fait appel à des professionnels qui ont accepté d'animer cette table ronde. Le sujet abordé ce soir-là est en prise directe avec le thème, rés'eau - aman iman «l'eau est la vie», traité par les artistes invités à participer à l'exposition des 30 ans de la Galerie de l'Hôtel de Ville.

Hôtel de Ville, Salle des Débats, 2^e étage
place Pestalozzi, 1400 Yverdon-les-Bains

Entrée libre

Noms des intervenants sur www.expo-hdv.ch

Exposition

rés'eau - aman iman «l'eau est la vie» (proverbe touareg)

Galerie de l'Hôtel de Ville du 6 juin au 1er août 2010
ma-di de 14h à 18h, entrée libre!

Avec la participation de Ricardo Abella, Daniel Aeberli, François Burland, Olivier Estoppey, Pierrette Favarger, Laurent-Dominique Fontana, Philippe Fretz, Frossard, Marie Gaillard, Jean-Pierre Gerber, René Guignard, Jean-Jacques Hofstetter, Umberto Maggioni, Luc Marelli, Serena Martinelli, Marcel Mathys, Gilbert Mazliah, Sébastien Mettraux, Atelier Raymond Meyer, Francine Mury, Luc Palandella, Roger Pfund, Antoine Poncet, Gérald Poussin, André Raboud, Claudia Renna, Jean-François Raymond, Fabian Sbarro, Hans Thomann, Manuel Torres.

Yverdon-les-Bains

75 ANS

Tous les détails sur www.yverdon-les-bains.ch
Réservation spectacles: 024 423 65 84

juin	
4, 5 et 6 juin	«Du Moyen-Age aux Temps modernes», école du cirque d'Yverdon Fr.15.- Prix unique, Vendredi et samedi: 20h - Dimanche: 15h Théâtre Benno Besson
5 au 13 juin	Exposition «Les Milices vaudoises 1803-2010» Entrée libre Aula Magna Château d'Yverdon-les-Bains
12 et 13 juin	25 ^e anniversaire des Milices vaudoises 2010 Ouvert à tous Cortèges en ville, Camps et parades au Parc des Rives du Lac
15 au 19 juin	«Tir des Jeunes et Tir populaire» Entrée libre Caves du Château
juillet	
4 juillet	Championnats suisses de Marche Athlétique Internationale Sur inscription Circuit: Quartier des Cygnes
4 juillet	«Les jeunes du Conservatoire de Winterthur», concert classique Entrée libre, 19h Le Temple
8 au 11 juillet	Championnat International de Laser, régates et fête de la voile Entrée libre Club-house de La Matelote
10 et 11 juillet	Camp militaire au XV ^e siècle, animations et spectacle Entrée libre Château
30 juillet	Présentation des travaux de l'Université d'été Ouvert à tous, 20h30 Place Pestalozzi
août	
1 ^{er} août	Journée de la Fête Nationale pour tous Entièrement gratuit Place Pestalozzi et Rives du Lac
14 août	Tournoi de football multiculturel, musique et cuisine du monde 9h - 17h30 Ouvert à tous, Rives du Lac Soirée dansante/entrée libre, La Marive
14 août	Défilé «La mode au fil des ans», 1900 à aujourd'hui, 18h Ouvert à tous Place Pestalozzi
19 au 21 août	Les Jeux du Castrum 2010, festival à ciel ouvert au centre ville Ouvert à tous Place Pestalozzi
22 août au 10 octobre	10 artistes de Winterthur, Yverdon-les-Bains au passé, présent, futur... Entrée libre, Mardi au dimanche - 14h - 18h La Galerie de l'Hôtel de Ville
27 au 29 août	«Braderie de la Plaine 2010» spéciale 750 ^e , la rue en fête Ouvert à tous Rue de la Plaine

Impressum

Conception et réalisation: studio KO
Impression: imprimerie cornaz sa

Editeur responsable:
Commune d'Yverdon-les-Bains
024 423 61 11, www.yverdon-les-bains.ch

Comité de rédaction:
Daniel von Siebenthal, Aude Aegerter, Amélie Sainz, Laurent Exquis, André Gallandat, Catherine Guanzini, Véronique Jost, Markus Baertschi, Gildo Dall'Aglio, Pedro Camps